# DEPARTEMENT DU MORBIHAI

Envoyé en préfecture le 13/04/2023 Reçu en préfecture le 13/04/2023

Affiché le

ID: 056-215602608-20230411-230411H15813H1-DE



### VILLE DE VANNES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES

adadada

Séance du Conseil municipal du 11 avril 2023

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 03 avril 2023, s'est réuni le 11 avril 2023, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

### Présents:

David ROBO, Fabien LE GUERNEVÉ, Gérard THEPAUT, Monique JEAN, Mohamed AZGAG, Michel GILLET, Nadine PÉLERIN, Christine PENHOUET, François ARS, Latifa BAKHTOUS. Olivier LE BRUN, Chrystel DELATTRE, Virginie TALMON, Patrick MAHE O'CHINAL, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Eric ROUILLON, Marie CLEQUIN, Jean-Pierre RIVERY, Jean-Jacques PAGE, Annaïck BODIGUEL, Violaine BAROIN. Patrice KERMORVANT, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Pascale DEVOILLE, Elen KERGUERIS, Claire BOEDEC, Marc-Antoine MENIER, Catherine LE TUTOUR, Simon UZENAT, Franck POIRIER, Sandrine BERTHIER, Christian LE MOIGNE, Laetitia DUMAS, Patrick LE MESTRE, Marie-Noëlle KERGOSIEN, Guillaume AUFFRET, François RIOU

### Pouvoirs:

Hortense LE PAPE a donné pouvoir à M. THEPAUT Anne LE HENANFF a donné pouvoir à M. LE GUERNEVÉ Odile MONNET a donné pouvoir à M. AUFFRET

### Absent(s):

Alain Michel RICHER, Frank D'ABOVILLE

Membres en exercice: 45

Secrétaire de séance : Marc-Antoine MENIER, Conseiller municipal

Affiché le

ID: 056-215602608-20230411-230411H15813H1-DE

Point n°: 8

# Séance du Conseil municipal du 11 avril 2023 AFFAIRES SOCIALES

### Un toit, 2 générations

Mme Virginie TALMON présente le rapport suivant :

Conformément au plan communal de lutte contre la pauvreté et afin de faciliter le logement des étudiants et de lutter contre l'isolement des séniors, il est proposé de mettre en place un dispositif de co-habitation intergénérationnelle.

Dans ce cadre, il est proposé de mettre en place un partenariat avec l'association Infos Jeunes de Lorient afin de bénéficier de son expertise, de la coordination de mise en place de binômes intergénérationnels et d'un suivi tout au long de la cohabitation.

Une convention serait signée à cet effet, laquelle prévoit les engagements suivants pour la ville :

- Verser une subvention de 4 400 €;
- Participer au comité de pilotage 2 fois par an ;
- Mobiliser ses supports de communication pour valoriser le dispositif.

### **Vu l'avis des Commissions :**

Actions Sociales, Solidarités, Jeunesse, Education et Vie des Quartiers Administration Générale et Finances

### Je vous propose:

- de verser une subvention de 4 400 € à l'association Infos Jeunes de Lorient ;
- de donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaires au règlement de ce dossier.

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal Le Directeur Général des Services

**Emmanuel GROS**